



# RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le jeudi 29 septembre 2022

**Bureau  
2<sup>e</sup> séance** Siégeant en tant que Commission de vérification des pouvoirs, le Bureau a examiné les pouvoirs de tous les délégués. Il a recommandé à la Conférence générale d'adopter le projet de résolution figurant au paragraphe 7 de son rapport, avec les réserves et les positions qui y sont exprimées.

**Séance  
plénière  
7<sup>e</sup> séance** Au titre du **point 25** de l'ordre du jour, « Examen des pouvoirs des délégués », à propos duquel le Bureau, siégeant en tant que Commission de vérification des pouvoirs, a présenté son rapport contenu dans le document GC(66)/23, la Conférence générale a adopté le projet de résolution figurant au paragraphe 7 dudit rapport. Des déclarations ont été faites par les représentants des États suivants : Égypte, Jordanie, Kenya et République islamique d'Iran.

Au titre du **point 8** de l'ordre du jour, « Élection de Membres au Conseil des gouverneurs », la Conférence générale a élu sans mise aux voix, pour siéger au Conseil des gouverneurs de la fin de la présente session ordinaire de la Conférence générale jusqu'à la fin de la soixante-huitième session ordinaire en 2024, les États Membres suivants : Brésil, Bulgarie, Costa Rica, Danemark, Kenya, Namibie, Qatar, Singapour, Türkiye et Uruguay. La Conférence générale a procédé à un vote pour pourvoir les deux sièges flottants de la région Moyen-Orient et Asie du Sud, et l'Arabie saoudite a été dûment élue.

Au titre du **point 7** de l'ordre du jour, « L'AIEA et la pandémie de COVID-19 », la Commission plénière a examiné le rapport du Directeur général figurant dans le document GC(66)/INF/2. Une déclaration a été faite par Cuba.

Le Président de la Commission plénière a présenté le rapport provisoire de la Commission sur les résultats des délibérations. Sur recommandation de la Commission plénière, la Conférence générale a adopté les documents suivants :

- au titre du **point 9** de l'ordre du jour, « États financiers de l'Agence pour 2021 », le projet de résolution figurant dans le document GC(66)/3 ;
- au titre du **point 11** de l'ordre du jour, « Amendement de l'article XIV.A du Statut », la décision figurant dans le document GC(66)/L.7 ;
- au titre du **point 12** de l'ordre du jour, « Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire pour 2023 », la résolution figurant à la page 3 du document GC(66)/11 ;
- au titre du **point 15** de l'ordre du jour, « Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence », les projets de résolution figurant dans le document GC(66)/L.5 ; et
- au titre du **point 16** de l'ordre du jour, « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », les projets de résolution figurant dans le document GC(66)/L.6.

Le Rapporteur du Forum scientifique a présenté un rapport à la Conférence générale.



**IAEA**

Agence internationale de l'énergie atomique  
L'atome pour la paix et le développement

## 66<sup>E</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Au titre du **point 19** de l'ordre du jour, « Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient », la Conférence générale a débuté l'examen du projet de résolution figurant dans le document GC(66)/L.2.

### Commission plénière 7<sup>e</sup> séance

La Commission a examiné le **point 21** de l'ordre du jour, « Promotion de l'efficacité et de l'efficacité du processus de prise de décisions de l'AIEA ».

Au titre du **point 23** de l'ordre du jour, « Rétablissement de l'égalité souveraine à l'AIEA », la Commission a entamé l'examen du projet de résolution GC(66)/COM.5/L.2.

### Séance plénière 8<sup>e</sup> séance

Au titre du **point 19** de l'ordre du jour, « Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient », la Conférence générale a approuvé à l'issue d'un vote le paragraphe 2 du projet de résolution figurant dans le document GC(66)/L.2. La Conférence générale a également adopté à l'issue d'un vote le projet de résolution figurant dans le document GC(66)/L.2. Des déclarations ont été faites par les représentants des États suivants : République bolivarienne du Venezuela, République islamique d'Iran, Indonésie, Égypte, Inde, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (s'exprimant au nom du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la France et de l'Allemagne), États-Unis d'Amérique et Égypte.

La Conférence générale a examiné le **point 20** de l'ordre du jour, « Capacité nucléaire israélienne », et des déclarations ont été faites par les représentants des États suivants : Azerbaïdjan (s'exprimant au nom du Mouvement des non-alignés), Égypte (s'exprimant au nom du Groupe arabe), Liban, Koweït, Iraq, Égypte, République islamique d'Iran, États-Unis d'Amérique, Cuba, République arabe syrienne, Indonésie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République tchèque (s'exprimant au nom de l'Union européenne) et Israël.

La Conférence générale a entamé l'examen du **point 18** de l'ordre du jour, « Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée ».

La Conférence générale a également entamé l'examen du **point 22** de l'ordre du jour, « Incidences de la situation en Ukraine sur la sûreté, la sécurité et les garanties ».

### Séance plénière 9<sup>e</sup> séance

La Conférence générale a entamé l'examen du **point 22** de l'ordre du jour, « Incidences de la situation en Ukraine sur la sûreté, la sécurité et les garanties ». Des déclarations ont été faites par les représentants des États suivants : Canada, République tchèque (s'exprimant au nom de l'Union européenne), Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Australie, Inde, Japon, Türkiye, Brésil, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, République bolivarienne du Venezuela, Mexique, Ukraine et Canada (s'exprimant au nom d'un groupe États Membres). La Fédération de Russie a exercé son droit de réponse.

### Commission plénière 8<sup>e</sup> séance

La Commission plénière a poursuivi l'examen du **point 23** de l'ordre du jour, « Rétablissement de l'égalité souveraine à l'AIEA » et du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire ».